

**À LA CFE-CGC, NOUS
DÉFENDONS LE DROIT À
LA FORMATION POUR LES
SALARIÉS DES TRÈS
PETITES ENTREPRISES**



WWW.CFECGC.ORG



**NOUS OEUVRONS À MAINTENIR LE
DISPOSITIF DE TRANSITION
PROFESSIONNELLE RÉMUNÉRÉE OFFRANT
À CHAQUE SALARIÉ LA POSSIBILITÉ DE
SUIVRE DES FORMATIONS LONGUES**





**NOUS VEILLONS À CE QUE LA
FORMATION SOIT UTILE ET QUE LA
CHARGE DE TRAVAIL SOIT AMÉNAGÉE EN
CONSÉQUENCE**





3

**NOUS PARTICIPONS ACTIVEMENT,
EN COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTES
STRUCTURES À LA GESTION RESPONSABLE DES
DISPOSITIFS DE FORMATION, INCLUANT :**

- L'APPRENTISSAGE,
- LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION
- ET DES PROGRAMMES DE FORMATION
SPÉCIFIQUEMENT DESTINÉS AUX TRÈS
PETITES ENTREPRISES (TPE)



**ABONNEZ-VOUS
POUR EN SAVOIR
PLUS !**

